



PLAN D'ÉTUDES

Electroacoustique/cursus

PLAN D'ÉTUDES MUSIQUE ELECTROACOUSTIQUE

INTRODUCTION

Le cours de musique électro-acoustique favorise le développement du potentiel musical des élèves à travers l'utilisation des nouvelles technologies électro-acoustiques et informatiques. Il favorise la réalisation de projets personnels ou collectifs à travers des esthétiques variées.

PLAN DU CURSUS DE FORMATION

Cycle d'initiation maximum 2 ans		Premier cycle 3 paliers de durées variées				Deuxième cycle	
Durée globale de la formation : en principe 8 ans							
1	2	1	1	1	2	1	2
		Palier I		Palier III		Palier IV	
Initiation		Palier II					
Evaluation	Evaluation	Evaluation	Evaluation	Evaluation	Evaluation	Examen	Examen
						Certificat d'études musicales	

CYCLE D'INITIATION

Étapes d'initiation, de découverte et prise de conscience

Durée

2 ans au maximum

Conditions d'entrée

En principe, être âgé de 7 ans au moins

Prérequis

Aucun

Contenus (par ordre alphabétique)

Environnements sonores (sensibilisation)
Mixage et composition personnelle
Prise de son
Solfège de l'objet sonore (Introduction)

Objectifs ou compétences attendues des élèves (par ordre alphabétique)

Conduire des projets musicaux personnels en dehors de l'institution
Créer et utiliser son propre vocabulaire sonore
Réaliser des travaux créatifs
Recourir à des techniques diverses

Modalités de formation (par ordre alphabétique)

Analyse des productions musicales actuelles
Montage et mixage numérique
Prise de son

Evaluation

Au terme du cycle d'initiation, sur préavis positif des professeurs, une évaluation de la pratique musicale, sous forme d'audition, et un entretien avec les parents (ou avec l'élève s'il est adulte) confirment son entrée dans le premier cycle.

PREMIER CYCLE

Le premier cycle a pour but d'amener l'élève à utiliser les technologies électroacoustiques et informatiques dans une perspective créatrice.

Durée

Le premier cycle s'étend, en principe, sur une durée globale de 4 ans.
Il se décompose en 3 paliers de durées variables (2 paliers d'une année et un palier de 2 ans).

Conditions d'entrée

En principe, être âgé de 9 ans au moins

Prérequis

Aucun

Contenus (par ordre alphabétique)

Palier I	<ul style="list-style-type: none">- éléments de composition- éléments de syntaxe musicale- le solfège de l'objet sonore (durée, masse, hauteur, timbre, etc)
Dès palier II	<ul style="list-style-type: none">- synthèses analogiques et numériques
Dès palier III	<ul style="list-style-type: none">- algorithmique- musique assistée par ordinateur- traitement de signal à finalité musicale

Objectifs ou compétences attendues des élèves (par ordre alphabétique)

Palier I	<ul style="list-style-type: none">- différencier et décrire les objets sonores- enchaîner les éléments- réaliser des travaux créatifs
Palier II	<ul style="list-style-type: none">- accéder aux éléments de base de la synthèse sonore et les utiliser- intégrer le rapport entre son et geste physique
Palier III	<ul style="list-style-type: none">- traduire un concept musical en une abstraction informatique pour obtenir un résultat sonore

Modalités de formation (par ordre alphabétique)

Ecoute et analyse de pièces du répertoire
Montages et mixages numériques
Présentation d'éléments de la musique électroacoustique
Prises de son
Programmations en langage MAX/MSP/jitter
Utilisation de synthétiseurs analogiques et numériques

Evaluation

En accord avec le doyen et le professeur, l'évaluation peut revêtir différentes formes (auditions, présentations publiques, etc)

Les compétences de l'élève sont évaluées au terme de chaque palier.

La réussite de l'évaluation permet le passage au palier supérieur.

Toute évaluation ou tout examen est suivi d'un entretien avec l'élève.

DEUXIÈME CYCLE

Approfondissement et construction du projet de l'élève.

Durée

Un ou deux ans suivant les activités externes de l'étudiant.

Prérequis

Avoir suivi les cours du premier cycle

Contenus

Palier IV | - réalisation de projets personnels

Objectifs ou compétences attendues des élèves (par ordre alphabétique)

Utiliser l'ensemble des savoirs et savoir-faire, acquis au cours du premier cycle de formation, dans la réalisation de projets personnels fondés sur des expérimentations approfondies.

Modalités de formation (par ordre alphabétique)

Reprise des modalités du premier cycle

Définition de calendriers (prestations et obligations)

Recherches personnelles individuelles ou collectives

Utilisation de technologies en relation avec la spécificité des projets

Evaluation

Les projets de l'élève doivent comprendre 4 pièces différentes dont:

- une pièce bi-piste
- une pièce pour support et instrument acoustique
- deux pièces à choix (pièce multicanal, pièce avec éléments de théâtre, pièce avec éléments de danse, pièce avec film, pièces interactives avec instrument(s), installation(s) sonore(s), etc

Les réalisations sont présentées en fin d'année scolaire, en présence d'un jury, lors d'une présentation publique. Le programme reflète les goûts et les préférences de l'élève en terme de répertoire.

Lors de la prestation publique, l'évaluation porte sur la cohérence des compositions, les acquis techniques, la musicalité générale.

Pour en savoir davantage : origines de l'instrument, historique, caractéristiques techniques

Recourez aux liens Internet ci-dessous

En français

http://fr.wikipedia.org/wiki/Musique_%C3%A9lectroacoustique

In English/German/French/Spanish/Italian

<http://www.ears.dmu.ac.uk/>

Pour plus d'informations

Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre
Rue François-d'Ivernois 7, 1206 Genève
T +41 22 329 67 22

administration@conservatoirepopulaire.ch

conservatoirepopulaire.ch

Suivez-nous sur



Le Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre, école accréditée par le département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse, bénéficie du soutien de la République et canton de Genève.

